

Les Déterminants Familiaux de l'Emigration Rurale au Burkina Faso

Dr. Bonayi DABIRE, ISSP, Ouagadougou

Résumé

Les approches classiques de l'analyse des déterminants des migrations, centrées sur les déterminants individuels, ont montré leur limite.

Des théories alternatives plus récentes stipulent que la migration est une stratégie collective de minimisation des risques. S'appuyant sur ces théories, et à partir d'une enquête réalisée au Burkina Faso, cet article analyse le rôle du ménage comme déterminant collectif de la migration. L'étude utilise les modèles univariés et multivariés pour analyser le rapport entre les caractéristiques collectives du ménage et le risque qu'un membre du ménage émigre. Les résultats montrent que les ménages étendus (plusieurs noyaux, et plusieurs segments de lignage) sont des foyers d'émigration de même que les ménages n'ayant aucune expérience migratoire, c'est-à-dire où il n'y a ni migrants de retour, ni individus partis en émigration. Par contre les ménages nucléaires, et ceux ayant un passé migratoire riche, enregistrent très peu d'émigration.

Introduction

La migration est un phénomène de société au Burkina Faso. Elle n'est ni spécifique à une région, ni à une ethnie, même si par ailleurs son intensité peut varier d'une ethnie ou d'une région à une autre. L'ampleur des migrations a été mise en relief par de nombreuses enquêtes (enquête de 1974¹, enquête de 1991² de l'INSD, enquête de l'UERD en 2000³). La population dans son ensemble est très mobile. Au cours de l'année 1996 par exemple, 3% de des individus ont effectué un déplacement de plus de 6 mois en dehors de leur province habituelle de résidence (INSD, 2000) et entre 1995 et 2000 on a dénombré près de deux millions et demi de migrations internes et internationales (UERD, 2002). En Afrique subsaharienne le Burkina est parmi les plus gros fournisseurs de migrants, notamment en direction de la Côte d'Ivoire (CERPOD, 1995⁴).

Si les chercheurs s'accordent sur le contexte historique du déclenchement ou plus exactement de l'intensification de la migration au Burkina Faso, (Songré, 1972; Boutillier, 1975; Lahuec, 1979; Piché et al., 1981; Coulibaly, 1986 ; Grégory J., 1988), la connaissance des déterminants qui perpétuent et entretiennent cette migration l'est moins.

Les caractéristiques individuelles et les contraintes macro-économiques sont les principaux déterminants qu'évoquent les chercheurs dans l'analyse des migrations dans les pays en développement. La migration serait, sur un plan micro, une réponse individuelle aux déséquilibres des rémunérations du travail entre

¹ Il s'agit de l'enquête effectuée par le Centre Voltaïque de Recherche Scientifique (CVRST) et l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) sous la direction de Coulibaly S., Gregory J., et V. Piché. Elle est une des enquêtes la plus importante depuis les indépendances en raison de la taille de l'échantillon (93000 individus) et de par la qualité du questionnaire.

² Cette enquête nationale a été effectuée par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). Trois types de questionnaires ont été utilisés : le questionnaire ménage, le questionnaire migration et le questionnaire femme. Le nombre de ménages de l'échantillon pour le questionnaire ménage s'élève à environ 20000 dont 13400 en zone rurale, et à 10000 pour le questionnaire migration dont 6700 en zone rurale.

³ Cette enquête nationale biographique a été réalisée en 2000 par l'UERD, l'Université de Montréal et le Cerpod. Au total 8600 biographies ont été réalisées.

⁴ Les institutions de huit pays d'Afrique de l'Ouest, sous la coordination du CERPOD, ont réalisé la même enquête à la même période (1993). L'échantillon du Burkina Faso comportait 10100 ménages et 4700 biographies migratoires.

régions ou pays (Harris et Todaro,1970 ; Todaro,1976). Au niveau macro, elle serait une réponse aux inégalités de développement entre régions et pays, à la distorsion structurelle des économies des pays du Tiers-Monde, aux échanges inégaux entre économies périphériques et économies du centre (Amin,1974; Meillassoux, 1975; Lasseonde, 1980; Piché et al., 1981; Jemai, 1986). Les approches néoclassiques de l'analyse de la migration ont montré leurs limites (Wood, 1982). Elles ne permettent pas d'appréhender le rôle des structures intermédiaires telles le ménage, le village, l'ethnie, etc. Or l'importance de ces structures intermédiaires est déterminante dans la vie sociale notamment dans les pays en développement (Locoh, 1988 ; Quesnel et Vimard, 1999 ; Mahieu, 1997).

Aussi, des théories alternatives sont-elles élaborées pour une meilleure prise en compte des déterminants collectifs de la migration. La plus récente, connue sous le nom de « nouvelle économie des migrations » donne une place de choix aux structures intermédiaires tel le ménage et la famille dans l'analyse des migrations (Stark, 1978, 1991 ; Harbisson, 1981) L'hypothèse centrale de cette approche stipule que la migration est une stratégie collective de minimisation des risques par une diversification géographique des ressources du groupe familial (Guilmoto et Sandron, 2000 ; Slotnik, 2003).

Mais si la formulation théorique de cette approche est assez bien documentée, la vérification des hypothèses par des données empiriques reste encore à faire, notamment dans les pays en développement. Le présent article se propose de vérifier certaines de ces hypothèses.

En partant de données d'une enquête quantitative réalisée au Burkina Faso en 1995, cet article veut souligner le rôle des structures intermédiaires, tel le ménage, dans les déterminants de la migration et identifier les facteurs au sein du ménage qui favorisent ou qui entravent la migration de ses membres.

Justification théorique et cadre conceptuel

Justification théorique de l'approche

La principale valeur dans les sociétés africaines est l'appartenance au groupe familial. Le destin d'un individu dépend beaucoup plus des

décisions et des intérêts de sa famille que de ses propres aspirations (Locoh, 1988). L'individu ne peut se concevoir en dehors du groupe. Si l'influence des modèles culturels de type occidental est indéniable, les traditions de vie familiale sont encore très persistantes (Sala-Diakanda, 1988). A titre d'exemple, une étude réalisée par Locoh (1988) sur un ensemble de 22 pays africains à partir des données de recensement, révèle que la taille des ménages a tendance à augmenter plutôt qu'à tendre vers les ménages nucléaires, contrairement aux prévisions et aux attentes. Le même effet a été observé au Mali pour la période 1976-87 (Marcoux, 1990). Ces éléments montrent que le groupe familial demeure un repère, voire un refuge pour l'individu. Partant de ce constat, on se demande si les comportements migratoires sont logés à la même enseigne : les décisions et les projets migratoires sont-ils assujettis aux intérêts du ménage ?

Certains travaux de recherche au Burkina (Piché et al., 1980 ; Saint-Pierre et al., 1986) ont conclu à la formulation d'hypothèses sur l'existence de stratégies collectives de migration. Pour Victor et al.,(1980), les charges et responsabilités familiales ou sociales sont avancées par presque tout le monde pour expliquer le fait que certains ne soient pas partis.

En effet, si la migration est souhaitée par le ménage, elle ne doit pas être un élément déstructurant de la société. Une exigence des ménages en zone rurale africaine est la nécessité de leur maintien comme unité de production et de reproduction dans le village d'origine pour gérer le patrimoine ancestral (terre, fétiche, etc.), assurer la retraite des personnes âgées et perpétuer la tradition. Dans cette optique, la migration doit se faire dans le respect du maintien de la famille ou du ménage en milieu rural dans les fonctions essentielles ci-dessus évoquées. Analysant les données de l'enquête nationale de 1974-75 sur les migrations au Burkina Faso, Coulibaly et al. (1980) ont mis l'accent sur le fait que ces résultats pourraient signifier que la migration relève bien d'une stratégie familiale où malgré une situation à l'origine assez semblable, les uns partent pour des raisons économiques (surtout les hommes) et les autres restent pour s'occuper de la famille. Il en découle que malgré la volonté et le besoin d'envoyer un des leurs en migration, certains ménages ne le peuvent pas (Piché et al., 1986). La migration devenue nécessité intégrée par le groupe familial, et de façon plus générale, par les structures de

socialisation de la communauté, s'est donc imposée assez facilement à cause du très fragile équilibre entre, d'une part, les faibles rendements agricoles, et d'autre part, les besoins sans cesse croissants des populations rurales.

Pour percevoir la pertinence de cette hypothèse, il faut avoir à l'esprit la spécificité du secteur rural burkinabé. L'agriculture, activité principale sinon exclusive dans les campagnes burkinabé, reste largement une activité de subsistance, qui occupe les paysans 5 à 6 mois seulement dans l'année (le temps que dure la saison pluvieuse). Plusieurs auteurs (Sawadogo et Larivière, 1993 ; Poirier et Guiella, 1996) soulignent que le seul recours à l'agriculture pour assurer l'alimentation des membres du ménage est de plus en plus risqué. La production est insuffisante pour les besoins de la population. Elle est dépendante, entre autres, des caprices et des fluctuations pluviométriques. Les conséquences d'une telle situation sont la variabilité très forte des revenus des ménages ruraux d'une année à l'autre⁵, non seulement à cause des aléas de production, mais aussi des fluctuations des prix d'un marché sur lequel ils n'ont aucune emprise. De plus, l'ouverture du milieu rural au monde extérieur et l'adoption des modèles de consommation plus occidentalisés et urbains ont développé de nouveaux besoins. Par exemple la demande d'éducation s'est accrue considérablement.

Ces besoins ne peuvent pas être couverts par une production de type archaïque que pratiquent les burkinabé. Pour ce faire, les paysans tentent d'éviter autant que possible que leur profil de consommation soit heurté par leur profil de revenu. Dans ce contexte, les populations rurales sont contraintes de développer des stratégies visant à mettre à contribution différents espaces économiques pour tempérer la précarité de leur situation. Du point de vue du groupe, la migration d'aujourd'hui⁶ est l'instrument clé utilisé par les ménages ruraux pour

⁵ Marchal (1985), dans le cas du Plateau Mossi constate que sur quatre années successives, on compte une année de très mauvaises récoltes (année de disette généralisée), une mauvaise (la production ne satisfait pas les besoins, avec des pointes de famine durant les mois de juin et juillet), une médiocre et une bonne qui peuvent octroyer une quantité de grains acceptable.

⁶Jusqu'à présent et à notre connaissance, aucune étude n'a révélé l'existence de stratégie d'intensification agricole au Burkina. Seules les superficies aménagées dans la vallée du

une allocation judicieuse de leurs ressources humaines au niveau des espaces disponibles à savoir :

- les autres zones rurales plus fertiles ;
- les zones urbaines à l'intérieur du pays, où existent des possibilités de travail plus rémunérateur ;
- les pays étrangers, essentiellement la Côte d'Ivoire.

L'utilisation de ces espaces n'est pas systématique et n'apparaît pas toujours possible. Les stratégies utilisées relèvent aussi bien de stratégies de survie (pour les familles très pauvres) que de promotion sociale.

Le ménage ou la famille, bien que gérant la stratégie migratoire, n'exclut pas une sélectivité et une compétition entre ses membres. Cette sélectivité et cette compétition sont basées sur les droits, les obligations, les aptitudes et le statut de chaque membre dans la famille et dans la communauté, et tiennent compte des conflits d'intérêts⁷ entre individus au sein du ménage, de la capacité de chacun. Comme le soulignent Dupont et Dureau (1988), au sein de la famille il existe généralement des inégalités entre les membres, eu égard au niveau d'instruction, à la situation professionnelle, à l'âge, à l'expérience accumulée, etc. De ce fait, c'est l'avantage relatif à l'émigration de chaque membre pour l'unité collective qui commandera le choix de celui qui devra migrer.

Les interactions entre le groupe et l'individu sont complexes. Si la migration de l'individu doit être perçue comme une stratégie du ménage, nous ne pensons pas qu'il faille envisager la décision migratoire comme le résultat d'un forum de discussions au sein du ménage pour désigner le migrant. Ce cas d'espèce n'est pas à exclure mais n'est pas une condition nécessaire. Dans le groupe familial africain, chaque membre selon ses liens de parenté au sein de la famille, son sexe et sa génération, a un rôle. De ces rôles découle un système d'attentes de la part du groupe à l'égard de l'individu. Par exemple, les fils, de surcroît les aînés, n'ont pas les mêmes obligations envers la famille que les filles et les cadets. Le fonctionnement

Kou, dans la plaine de Banson et dans le Sourou, par l'Autorité de l'Aménagement de la Vallée des Volta, sont l'objet de cultures intensives.

⁷L'image d'une famille africaine unie et monolithique est souvent plus un mythe qu'une réalité car des conflits d'intérêts entre individus existent au sein des ménages et ont un effet sur les stratégies migratoires.

harmonieux du groupe suppose que chacun connaisse et intériorise les formes de comportement que le groupe lui permet d'adopter et qu'il a le devoir d'adopter sans qu'on ait besoin de le lui rappeler ou de l'y contraindre. Ces droits et devoirs « *sont contrôlés par un système de récompenses et de sanctions selon l'importance donnée socialement aux comportements concernés* » (Piasek, 1994 : 60). Ainsi, l'individu ne décide jamais d'une manière gratuite. Son choix se fait toujours (lorsque l'individu est correctement socialisé) en tenant compte des règles du jeu social, sous la sollicitation du système de référence auquel il appartient. Aussi, est évidemment fautive l'idée d'un cloisonnement entre les motivations des individus et les normes des groupes (Roussel, 1986).

Il découle de ce qui précède que l'explication de la migration ne devrait pas s'en tenir aux seules caractéristiques individuelles des migrants en les détachant de tout contexte. On doit remonter au niveau des ménages d'appartenance des individus.

La recherche des déterminants de l'émigration rurale sera axée sur une approche contextuelle, c'est-à-dire, une prise en compte de l'environnement social immédiat (le ménage) du futur migrant. Une telle approche peut contribuer à améliorer l'interprétation et la compréhension des comportements migratoires. Il s'agira de la prise en compte dans un modèle statistique, des caractéristiques du ménage comme variables explicatives des comportements migratoires individuels.

L'article s'intéressera donc à la migration individuelle comme stratégie collective du ménage, comme phénomène conditionné, dans une certaine mesure, par l'environnement socioéconomique immédiat constitué par le ménage. On s'intéresse donc aux caractéristiques collectives comme facteurs explicatifs des comportements individuels.

Justification théorique du choix des variables

La prise en compte du ménage dans l'analyse des migrations est plurielle. Par exemple, dans l'article bien connu de Mincer (1978), qui est une des premières en la matière, il s'agissait de mesurer l'effet des liens familiaux sur la probabilité d'émigrer de tout le ménage et les

conséquences sur l'emploi, les gains des membres du ménage, la stabilité du ménage etc. Dans ce type d'analyse où l'émigration du ménage dans son entièreté est la préoccupation principale, on s'intéresse à la maximisation des utilités individuelles et à la détermination de la localisation optimale de la résidence du ménage.

Dans le présent article, la migration collective du ménage ne sera pas l'objet de notre propos. C'est l'émigration d'un ou de quelques individus du ménage qui est le centre de notre préoccupation. Dans ce cas, le fait qu'un ménage ait enregistré ou pas au moins une émigration au cours d'une année donnée confèrera à ce dernier un statut migratoire. C'est ce statut migratoire que nous tentons d'expliquer par les autres caractéristiques du ménage par une approche quantitative. L'unité d'analyse est bien le ménage. Y-aurait-il des caractéristiques du ménage qui expliqueraient pourquoi on observe des émigrations dans certains ménages et pas dans d'autres ? Telle est la question à laquelle cet article essaie d'apporter une réponse.

Quels sont les facteurs ou caractéristiques du ménage susceptibles d'influer sur le comportement migratoire des individus qui le composent ?

Sept facteurs nous semblent déterminants dans l'explication des comportements migratoires dans les ménages.

Les périodes de disette annuelle et chronique que vivent les ménages ruraux

Il existe une période bien connue, particulièrement difficile pour la survie des ménages au Burkina Faso. Cette période de déficit alimentaire pour beaucoup de ménages, qui s'étale d'août à octobre, est appelée "*la soudure*" (Marchal, 1990 ; Janin, 2003). Nous partons de l'hypothèse que « la soudure » peut être un élément structurant des comportements migratoires au sein des ménages. Les ménages qui vivent chroniquement ces soudures - les ménages les plus pauvres en général - intégreront la migration comme source extérieure d'appoint ou tout simplement comme stratégie de délestage⁸ ?

⁸ Pendant la saison morte qui dure jusqu'à 6 mois, et parfois plus dans certaines régions du nord, si les personnes valides migrent (migration saisonnière), même si elles ne rapportent rien de leur migration, cela aura été des bouches en moins à nourrir, d'ou une économie de vivre.

Les solidarités et les transferts entre ménages

Les redistributions entre ménages voisins (ménage de deux frères, ménage du père et du fils ou simplement d'un même lignage etc.) sont importantes, mais ne sont jamais prises en compte dans les revenus des ménages (Bloch et Buisson, 1994 ; Vuarin, 2000 ; Kinda, 2003). Or ces apports divers, difficiles à cerner, biaisent les résultats, lorsqu'on s'en tient au seul revenu du ménage. Cet apport extérieur de revenu influence-t-il la propension migratoire du ménage ? Cette contribution extérieure, du fait qu'elle allège les difficultés alimentaires et/ou financières du ménage, entraînerait-elle l'économie de l'émigration au sein du ménage ? Notons que cette contribution extérieure peut provenir d'ailleurs d'un migrant, ce qui est souvent le cas, mais pas exclusivement. Certaines aides sont des transferts vivriers intergénérationnels entre ménages de père et de fils.

La co-résidence des ménages dans une même unité d'habitation

La cohabitation de plusieurs ménages dans une même concession⁹ est une pratique assez courante au Burkina Faso. Si en ville cette cohabitation peut être fortuite (l'ensemble des colocataires n'ayant parfois aucun rapport entre eux), en milieu rural ce n'est jamais le cas. Lorsque des ménages vivent dans la même concession, il y a toujours une relation de parenté entre les chefs de ménage, et partant d'une obligation sociale d'assistance mutuelle, une des raisons fondamentales de cette cohabitation qui est, dans une certaine mesure, une stratégie sécuritaire de minimisation des risques. Cette situation peut-elle avoir une incidence quelconque sur la propension migratoire dans ces ménages cohabitant ? Ces ménages qui vivent avec d'autres

⁹ La concession est un paquet de logements, souvent entouré par une enceinte, et qui abrite plusieurs ménages distincts, chacun occupant un ou plusieurs logements selon sa taille. Elle peut recouvrir des formes et des tailles différentes selon les lieux et les usages. Dans le Sud-Ouest, c'est généralement une grande maison en terre battue, avec plusieurs sorties (une sortie pour chaque ménage), alors qu'en pays Mossi, c'est plutôt de petites cases rondes contiguës, en chaume, reliées ou pas par une clôture. Cette unité d'habitation est la « *zaka* » en pays Mossi et le « *So* » dans le Sud-Ouest. Le rôle réel ou symbolique du chef de concession (« *zaksoba* » et « *sotigui* ») est fonction de ses liens de parenté avec les chefs des ménages co-résidents, les ménages de la concession étant indépendant.

dans la même concession ont-ils plus de facilité à intégrer la migration du fait qu'ils peuvent compter sur la solidarité de voisinage ?

L'expérience migratoire du ménage

Nous partons de l'hypothèse que l'expérience collective du ménage en matière de migration peut avoir un effet sur la migration actuelle. Les ménages qui ont un passé migratoire fourni (beaucoup d'anciens migrants dans le ménage), n'auront-ils pas une propension migratoire différente de ceux n'ayant aucun ancien migrant ? En général, les migrations burkinabés, que ce soit en direction des zones rurales, urbaines ou à l'étranger, suivent des filières établies par les primo-migrants, ceux qui ont déjà migré transmettant les informations¹⁰ nécessaires aux autres.

La structure démographique des ménages

Dans la littérature, l'effet de la structure démographique des ménages sur la migration a été mis en relief (Mincer, 1978 ; Saint-Pierre et al., 1986). La présence de beaucoup de personnes dépendant dans le ménage (enfants à bas âge, personnes âgées ou handicapées inaptées au travail etc.), ne peut-elle pas freiner le départ en migration des personnes actives du ménage ? La présence d'une personne âgée dans le ménage peut être parfois un ciment, une autorité morale qui maintient les jeunes sur place. Par expérience personnelle, nous avons remarqué que lorsque le patriarche de la famille disparaissait, les jeunes du ménage s'en allaient presque tous en migration, parfois le clan se désagrège, et c'est souvent l'occasion du départ de certains pour créer des ménages indépendants.

La taille des ménages et la structure des liens de parenté entre les membres

Les ménages élargis, composites, sont-ils plus propices à l'émigration de ces membres que les autres (ménages nucléaires)? Il est assez

¹⁰ Ces informations sont de natures variées. L'ancien migrant indique au futur migrant les points de chute, les réseaux à activer une fois arrivé à destination, les filières d'emploi, etc. L'étude de Capron et Kholer (1975) sur les migrations burkinabés en Côte d'Ivoire montre que les migrants originaires d'un même village ont tendance à avoir une même destination (une même ville) ou un même quartier dans les grandes villes comme Abidjan.

logique de penser que ces ménages composés de plusieurs segments de famille, soient émetteurs de migrants. Les éléments périphériques, c'est-à-dire ceux ayant les liens de parenté les plus éloignés avec le chef de ménage, auront tendance à émigrer plus facilement parce qu'ils se sentent moins liés aux intérêts collectifs du ménage. Souvent la migration, permettant une relative accumulation, peut être une des voies pour se détacher et créer son propre ménage.

La religion pratiquée par le chef de ménage

Capron et Kholer (1975) ont avancé l'hypothèse que dans les ménages où l'on pratique la religion musulmane, l'opposition aîné - cadet était presque inexistante. Cela pouvait avoir un impact sur la migration souvent analysée comme une réponse à ce conflit. La pratique d'une autre religion que l'animisme (la religion traditionnelle au Burkina) est aussi une marque d'ouverture, de changement de mentalité et parfois de rupture avec une certaine tradition ou tout au moins la manifestation d'une "perméabilité du ménage" qui devrait influencer sur les options migratoires.

Sources de données et méthode

Sources de données

Les données utilisées sont issues d'une enquête réalisée en 1995 par l'UERD. Des informations assez détaillées sur le ménage, ainsi que sur les membres du ménage ont été collectées. L'enquête, qui n'est pas nationale, a couvert deux grandes régions : le plateau Mossi (principale zone de départ des migrants) et le Sud-ouest du pays (principale zone d'accueil des migrants). Seules les zones rurales ont été échantillonnées.

La méthode de sondage était un sondage stratifié par grappes.

Au total 505 ménages avec un effectif de population de 5665 individus vivant dans ces ménages ont été enquêtés.

Les variables d'analyse sont dans une certaine mesure, tributaire des données. L'enquête dont il est question dans cet article n'a collecté de données ni sur les revenus monétaires des ménages ni sur les productions agricoles ni sur les biens possédés.

Définition des principaux concepts

- Le ménage

Dans les opérations de collecte réalisées par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) du Burkina, le ménage privé (par opposition au ménage collectif : prison, internat, etc.) est défini comme « *un ensemble de personnes, apparentées ou non, vivant sous le même toit, prenant en commun leurs repas et placées sous l'autorité d'une personne appelée chef de ménage* ». Mais dans les instructions concernant le remplissage du questionnaire ménage, il est précisé que dans un ménage, il ne peut y avoir qu'un couple marié. Cette restriction a certainement l'avantage de dissocier les différentes cellules familiales. Mais, le gros inconvénient est que les liens qui unissent ces cellules familiales vivant ensemble dans le même ménage, n'apparaissent plus nulle part, chaque cellule familiale étant saisie comme un ménage indépendant.

Dans le contexte du milieu rural¹¹ burkinabé, ce qui caractérise à première vue les ménages, outre l'unicité de résidence, ce sont notamment la production et la consommation. L'unité de production se caractérise par la mise en valeur d'un champ commun (*pukazinga*). L'appellation la plus adéquate pour une telle unité est le « *ménage agricole* » ou encore « *exploitation agricole* ». Le travail en commun sur un même champ est le critère le plus important. Il détermine les autres. Dès que des individus travaillent sur un même champ, cela entraîne, le plus souvent, la consommation commune et l'unité de résidence. Si bien que dans cette étude le ménage est défini comme un ensemble de personnes qui résident dans une même unité d'habitation, travaillent dans un même champ et prennent ensemble leur repas. Un autre avantage d'une telle définition est l'existence dans la langue locale d'une telle appellation (*Poukazinga* pour l'exploitation et *Puksoba* le chef de l'exploitation). Notre souci est de saisir l'unité domestique de production et de consommation. Nous privilégions donc l'approche *ménage agricole* ou *exploitation agricole* (les deux termes sont équivalents dans l'entendement de cet article). A l'intérieur des ménages nous distinguerons les noyaux familiaux.

¹¹ Cette définition ne serait pas opérationnelle en milieu urbain, où l'unité de production est un non-sens. En milieu urbain les lieux d'activités et la nature de ces activités sont divers. Les éléments les plus importants à prendre en compte certainement sont l'unité d'habitation, la résolution en commun des questions principales (nourriture, santé, etc..).

- Le noyau familial

Les recherches sur la structure des ménages en Afrique ont permis de mettre en évidence les noyaux familiaux et leur importance au sein des ménages. Par noyau familial on entend la cellule familiale biologique, c'est-à-dire un groupe de personnes présentant un lien d'ascendance ou de descendance du premier degré (Pilon, 1989 ; Diop et al., 1991). Il est constitué en général, du couple ou de l'un des conjoints et de leurs enfants sans charge, c'est-à-dire non mariés et sans enfants. Il peut aussi comprendre des tierces personnes (ascendants directs du chef de noyau, frères, sœurs, oncles), mais à condition qu'elles n'aient pas d'autres personnes à leurs charges (enfants par exemple) et qu'elles fassent partie du ménage. Ainsi les ménages sont constitués d'un ou de plusieurs noyaux familiaux.

- La migration

La migration en démographie est généralement définie comme « *un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée* » (Courgeau, 1988 : 12).

En général, la durée et la distance requises pour qu'un déplacement soit considéré comme une migration sont variables et déterminées en grande partie par les données disponibles. Il y a un certain arbitraire dans la détermination de ces éléments spatiaux et temporels, lié au découpage administratif du pays, à la nature de la collecte, aux questions posées, et aux préoccupations du chercheur.

Compte tenu des objectifs de cette recherche, nous définissons la migration comme tout déplacement dont la durée est de trois mois ou plus, au delà des limites du village¹² habituel de résidence. Cette définition permet de prendre en compte toutes les émigrations temporaires et récurrentes, de courte durée, (moins de 6 mois) qui ont lieu pendant la saison morte (novembre-mai) et qui sont importantes dans le processus migratoire au Burkina-Faso, cette période étant celle choisie pour émigrer sans compromettre l'activité agricole.

Trois types de migrations sont possibles :

- Les migrations de ménages : départ de tous les membres du ménage; ce type de migration n'intéresse pas la présente étude ;

¹² Le village est la plus petite entité géographique administrativement reconnu au Burkina.

- Les migrations d'un ou de plusieurs noyaux du ménage ;
- Les migrations individuelles.

La distinction entre la migration individuelle et la migration d'un noyau n'est pas aussi évidente. Le cas où tout le noyau part en même temps est le plus typique mais pas nécessairement le plus fréquent. Le chef de noyau peut partir seul dans un premier temps pour être rejoint peu après par les autres membres. Le départ du chef de noyau est une migration individuelle. Si les autres membres le rejoignent en groupe, leur migration sera une migration de noyau. Si ce regroupement du noyau au lieu de destination se fait de façon individuelle, on aura à faire à des migrations individuelles bien que l'aboutissement soit une migration du noyau.

Compte tenu donc de cette difficulté de différencier la migration individuelle de la migration d'un noyau lorsque plusieurs personnes émigrent en même temps, chaque émigration sera considérée comme individuelle.

Mesure des variables d'analyse

Le cadre conceptuel ci-dessus élaboré nous conduit à l'identification des variables suivantes pour le modèle d'analyse

La variable dépendante

Comme nous l'avons dit plus haut, ce que nous cherchons à expliquer c'est le statut migratoire du ménage. Ainsi, on distinguera les ménages ayant enregistré au moins une émigration au cours de l'année écoulée et ceux n'ayant enregistré aucune émigration. Cette variable prend la valeur 1 si le ménage a enregistré au moins une émigration au cours de l'année écoulée et 0 si non. Sur l'ensemble des 505 ménages de l'échantillon, 105 ont enregistré au moins une émigration au cours de l'année précédente l'enquête, dont 82 ont connu une émigration, 19 ont connu 2 et seulement 4 ménages en ont enregistré 3.

En mettant dans la même situation les ménages avec une seule émigration avec ceux ayant eu plus d'une émigration, il y aura une perte d'information due au fait qu'on met ensemble des ménages ayant des statuts légèrement différents. Mais vu l'effectif déjà faible du nombre de ménages, il ne nous semblait pas opportun d'opérer d'autres différenciations.

Les variables explicatives principales

1- La structure des ménages.

Trois variables permettent de prendre en compte ce facteur :

- La proportion des enfants de moins de 10 ans du ménage
 - La structure des relations de parenté au sein du ménage (type de ménage).
- a)- la proportion des enfants (personnes de 0 à 9 ans) dans le ménage.

Nous avons retenu la borne de 9 ans qui peut paraître basse, mais la réalité est que très tôt, les enfants en milieu rural (où le niveau de scolarisation est encore trop faible) entrent dans le circuit du travail.

b-La structure des liens de parenté au sein du ménage

Nous avons construit une typologie des ménages dont le critère de partition est la composition du ménage selon les liens de parenté entre les individus et le chef.

Cette typologie, construite à partir de celle de Ancey (1983), est composée de huit groupes de ménages. Ces différents types de ménage sont une combinaison d'un noyau central et de différents segments de lignage. Le noyau central est le ménage nucléaire composé du chef de ménage, de son épouse et de ses enfants non mariés. Les différents segments de lignage sont :

- les enfants mariés ;
- les autres descendants (petits enfants, neveux et nièces) ;
- les collatéraux (frères, sœurs, cousins, cousines) ;
- les ascendants (pères, mères, oncles, tantes et grands-parents) ;
- les autres parents ;
- les non-apparentés.

Les huit groupes se présentent comme suit :

type 1 : Les ménages d'isolé et de deux personnes (26 ménages) ;

type 2 : Les ménages monoparentaux (25 ménages) ;

type 3 : Les ménages nucléaires (couple et enfants non mariés) (122) ;

type 4 : composant nucléaire¹³ + enfants mariés (95 ménages) ;

type 5 : composant nucléaire + collatéraux (72 ménages) ;

type 6 : composant nucléaire + ascendants et collatéraux (34 ménages)

;

type 7 : composant nucléaire + autres descendants (petit-fils, enfants de collatéraux) (94 ménages) ;

type 8 : autres ménages (37 ménages) ;

¹³ Le composant nucléaire est l'unité composée du couple et des enfants non mariés.

2-Soudure au cours de l'année écoulée

Un peu plus de la moitié des ménages (52%) a connu une « soudure ». Cette proportion est plus forte dans les zones les plus pauvres du pays (58 %).

3 - L'apport extérieur du ménage

A l'enquête, une seule question a été posée : l'existence ou pas d'apport extérieur et sa fréquence. Cette aide n'a pas été quantifiée. Aucune précision non plus n'a été demandée sur ses origines. Sur les 505 ménages de l'échantillon, 220 soit 44% ont déclaré recevoir de façon assez régulière un apport extérieur.

4 - La cohabitation

Cette variable a également deux modalités : un ménage vit seul ou cohabite dans la concession avec d'autres ménages. L'enquête révèle que 53% des ménages cohabitent.

5- l'expérience migratoire du ménage

Deux informations permettent d'approcher l'expérience migratoire du ménage :

a)- le nombre de résidents présents du ménage ayant déjà migré au moins une fois dans leur vie. En fait il s'agit des migrants de retour.

b)- le nombre de personnes du ménage actuellement en émigration depuis moins de cinq ans, en excluant les personnes émigrées au cours de l'année écoulée, puisque c'est ce qu'on veut expliquer. Au-delà de cinq ans, nous considérons la migration comme définitive.

Vu l'effectif souvent faible de ces personnes (résidents anciens migrants et personnes actuellement en émigration) au sein du ménage, nous avons considéré l'existence ou pas de ces personnes et non leur nombre.

La variable expérience migratoire du ménage comportera quatre modalités qui sont :

- 1- Pas d'émigrés ni de migrants de retour dans le ménage ;
- 2- Pas d'émigrés mais présence de migrants de retour dans le ménage;
- 3 – Existence d'émigrés mais pas de migrants de retour dans le ménage;
- 4 -Existence d'émigrés et de migrants de retour dans le ménage

Les variables de contrôle

6- L'âge du chef de ménage

7- La religion pratiquée par le chef de ménage

Dans l'enquête, la question sur la religion a été posée au seul chef de ménage. Mais presque toujours dans les campagnes, la religion du chef de ménage est la religion pratiquée dans le ménage. Nous avons distingué trois religions : l'animisme, l'islam, le christianisme et ses dérivés.

Tableau 1. Liste des variables indépendantes

Intitulé
Proportion d'enfants de moins de 10 ans
Type de ménage
Avoir connu une soudure au cours de l'année écoulée
Apport extérieur du ménage
cohabitation avec d'autres ménages
Expérience migratoire du ménage
Age du chef de ménage
Religion du chef de ménage

Principaux résultats et discussions

Le tableau 2 ci-dessous présente les principaux résultats. Nous avons utilisé le modèle logistique avec le logiciel stata. Nous avons procédé à des analyses bivariées et multivariées. La deuxième colonne (analyse univariée) donne les effets bruts des variables et la troisième colonne (analyse multivariée) les effets nets. Les odds ratios sont les rapports de risque de la modalité sur la catégorie de référence.

Structures des ménages et émigration

a) Les facteurs favorisant l'émigration des individus du ménage

La structure de ménage de type 4 (composés du noyau nucléaire et des enfants mariés ou non), avec un odds ratio de 6,682 (pour les effets nets) est le groupe où la propension migratoire est la plus forte. Les effets bruts, tout comme les effets nets sont très forts et tous

significatifs. Il apparaît donc que la présence d'enfants (mariés ou non) dans le ménage augmente fortement la propension à émigrer, pas nécessairement des enfants mariés, puisque dans ce type de ménage on trouve également des enfants non mariés. L'examen des caractéristiques de ces migrants selon le ménage d'appartenance aurait permis d'être plus précis, mais la faiblesse des effectifs des émigrés ne permet pas de pousser l'analyse jusqu'à ce niveau.

En deuxième position, c'est dans le groupe des ménages composés du noyau nucléaire et des autres descendants (type 7) que la propension migratoire est forte. Ce type de ménage est assez large du point de vue de sa structure familiale et est composé surtout de jeunes générations qui sont les plus exposées au risque d'émigrer.

Les ménages du type 5, c'est-à-dire les ménages avec présence de collatéraux, sont également des foyers d'émigration. Signalons que les collatéraux sont généralement de même génération que le chef de ménage et devraient en principe avoir leur propre ménage. Ce sont donc des personnes susceptibles d'aller fonder leur propre foyer. La propension forte de l'émigration dans ces ménages est assez logique.

Enfin, on observe une propension migratoire assez forte dans les ménages monoparentaux (type 2). Ceci traduit probablement le mouvement des enfants pour aller rejoindre l'autre parent.

Il apparaît clairement donc que les ménages étendus (plusieurs noyaux, et aussi avec plusieurs segments de lignage) sont des foyers d'émigration.

Tableau 2 : principaux résultats de l'analyse univariée et multivariée

Variabiles /groupes	Analyse univariée	Analyse multivariée
Structure des ménages	Odds ratio	odds ratios
<i>proportion d'enfants</i>	0,996	0,989
Type de ménage		
Type 3 :Ménages nucléaires=catégorie de référence	Référence	Référence
Type 1 :Ménages d'isolés	1,527	0,924
Type 2 :Ménages monoparentaux	3,537**	3,087**
Type 4 : Nucléaire+enfants mariés	5,961**	6,682**
Type 5 : Nucléaire+collatéraux	3,665**	4,055**
Type 6 : Nucléaire+ascendants +collatéraux	0,7	0,651
Type 7 : Nucléaire+ autres		

descendants	4,513**	5,247**
Type 8 : Autres ménages	2,167	2,285
Caractéristiques économiques des ménages		
Soudure en 94	0,791	0,841
Apport extérieur	1,116	1,238
Cohabitation	1,692**	1,927**
Expérience migratoire des ménages		
Ménage avec émigrés et migrants de retour	Référence	Référence
Ménage sans émigrés ni migrants de retour	2,4167**	3,395**
Ménage sans émigrés mais avec migrants de retour	1,1231	1,276
Ménage avec émigrés sans migrants de retour	0,4028	0,542
Caractéristiques du chef de ménage		
Age chef de ménage	1,013**	1,001
Religion du CM		
- Animiste	Référence	référence
- Musulmane	1,040	1,203
- Cath. Protest.	0,670	0,852

Note :

* = significatif au seuil de 10% ;

** = significatif au seuil de 5%

La cohabitation de plusieurs ménages dans une même concession favorise également l'émigration. Dans les pratiques villageoises, lorsqu'on voyage, il faut trouver une personne à qui confier sa famille. Il est rare qu'un chef de ménage migre, même si c'est pour une courte période, sans confier la garde de son groupe familial à une tierce personne. Le fait de partager la concession avec d'autres, facilite et encourage cette pratique. En général, lorsque plusieurs ménages cohabitent dans la même concession en milieu rural, leurs chefs ont des liens de parenté assez proches. L'entraide est très forte et va de soi entre ses familles cohabitantes. Cette situation favorise l'émigration, le

jeune candidat à l'émigration n'ayant pas trop de remords à partir puisque son ménage sera assisté en cas de problème par les autres de la concession.

Les ménages n'ayant aucune expérience migratoire, c'est-à-dire où il n'y a ni migrants de retour, ni de personne partie en émigration, ont une propension migratoire très forte. Le risque de migrer dans ces ménages est plus de trois fois plus élevé que dans les ménages où il y a des migrants de retour et des émigrés.

b) Les facteurs de rétention de l'émigration dans les ménages

Le risque d'émigrer dans les ménages ayant une expérience migratoire fournie (beaucoup de migrant de retour) est très faible. Pour les ménages sans émigrés mais avec des migrants de retour, le odds ratio est de 1,123 et n'est pas significatif. En d'autres termes, ces ménages se comportent comme les ménages ayant une expérience migratoire saturée, c'est-à-dire une propension migratoire très faible. Ce résultat est, à première vue, assez contre-intuitif. Plusieurs écrits sur les migrations (Da Vanzo, 1981; De Jong et al., 1981; Harbison, 1981; Guilmoto et Sandron, 2000) soutiennent que la connaissance d'informations sur le lieu de destination, fournie par les migrants de retour, favorise l'émigration. Les migrants de retour fournissent des adresses, des contacts en matière d'hébergement et d'emploi, aux candidats à l'émigration. On s'attendait à ce que là où il y a des migrants de retour, que le risque d'émigrer soit forte à cause des filières qui s'établissent. Si cela est certainement vrai au niveau d'une communauté (ethnie, région, etc.), on ne doit pas le transposer au niveau du ménage qui est une unité plus réduite. Dans un ménage ayant une expérience migratoire saturée, les membres du ménage ont assouvi leur désir migratoire et cela peut expliquer la faible propension migratoire dans ces ménages.

Le risque d'émigrer dans les ménages nucléaires à un seul noyau est très faible par rapport aux autres types de ménage. Ce résultat est assez logique car les ménages nucléaires, à un seul noyau, comportent généralement les deux parents et des enfants à bas âges. Il n'y a généralement pas de migrants potentiels dans ces ménages.

Certains autres variables importantes à nos yeux ne sont pas significatives. Il s'agit de la « *proportion d'enfants dans le ménage* »,

de la « *soudure* », de « *l'apport extérieur au ménage* ». Nous nous attendions à un effet important de la « *soudure* » sur l'émigration. C'est peut-être dans l'intensité que résident les différences. Il aurait fallu, non pas se contenter du fait que le ménage ait connu ou pas la soudure, mais mesurer l'intensité de cette soudure.

Concernant l'apport extérieur, nous avons formulé l'idée que l'apport extérieur pouvait être un facteur de frein à l'émigration à partir du moment où le ménage bénéficie d'un appoint. Ici non plus cet apport n'est pas quantifié. Nous ne disposons d'aucune information sur sa provenance ni sa fréquence.

Mais la non significativité de certains résultats, doit être, à notre avis, liée aussi à la taille de l'échantillon qui est assez petite (505 ménages).

Mais qui émigre des ménages ?

Proportionnellement, ce sont les enfants des chefs de ménage qui ont émigré le plus (tableau 3). Les chefs de ménage ou leurs conjoints sont les personnes qui ont émigré le moins, résultat somme toute logique car étant chef de ménage leurs responsabilités les retiennent sur place. Ce qui est par contre assez contre-intuitif, c'est la faible migration des autres parents et non-parents. Dans notre approche théorique, nous avons avancé l'idée que les personnes les moins liées au ménage, c'est-à-dire ayant un lien de parenté éloigné avec le chef de ménage, seraient plus portées à émigrer. Cette hypothèse semble infirmée puisque ce sont au contraire les personnes les plus liées au chef de ménage, c'est-à-dire ses enfants, qui ont émigré le plus.

Si les enfants ont le plus émigré, est-ce parce qu'ils sont des descendants directs du chef de ménage ou est-ce parce que simplement ils sont jeunes ? En d'autres termes, est-ce le facteur lien de parenté ou le facteur âge qui est l'élément déterminant ? Les autres descendants du chef de ménage, qui sont en fait les petits-enfants, neveux, nièces, donc de même génération, sinon plus jeunes que les enfants du chef de ménage, ont moins émigré que ces derniers. Donc, le facteur lien de parenté semble expliquer la migration prépondérante des fils du chef de ménage. En effet, les résultats montrent que ce sont les jeunes qui émigrent le plus dans les ménages (11,5% des enfants du chef, 8% des autres descendants du chef). Mais parmi ces jeunes, les fils du chef de

ménage ont une propension migratoire plus grande. Ce résultat pourrait signifier que la migration des individus relève d'une stratégie. Car si le migrant doit être une ressource du ménage, il faut qu'il soit une personne ayant des liens assez fort avec le ménage pour respecter le contrat qui le lie au groupe et les arrangements convenus avant son départ en migration.

Tableau 3 : Répartition des individus du ménage âgés de 15 ans et plus selon leur lien de parenté avec le Chef de Ménage et leur statut migratoire

Lien de parenté avec le CM	S T A T U T M I G R A T O I R E						T O T A L	
	Emigrés		Migrants de retour		Non migrants			
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Conjoint	9	0.7	471	37,1	790	62,2	1270	100
Enfants	86	11.5	223	29,8	439	58,7	748	100
Autres descendants	18	8.0	37	16,4	171	75,6	226	100
Collatéraux	11	6.8	92	56,4	60	36,8	163	100
Ascendants	1	1.2	8	9,6	74	89,2	83	100
Autres parents / non-parents	10	2.1	110	23,4	351	74,5	471	100
Ensemble	135	4.6	941	31,8	1885	63,6	2961	100

Source : enquête ménage dans la région du Sud-Ouest et du plateau Mossi : 1995

Conclusion

Dans cette analyse nous nous sommes tenus exclusivement aux caractéristiques du ménage, en ignorant volontairement les caractéristiques individuelles des membres. Quand bien même certaines sont quelques fois prises en compte (caractéristiques du chef de ménage, résidents ayant déjà émigré etc.), elles ont été utilisées pour caractériser le ménage dans sa globalité et non pour différencier les individus au sein du ménage. Naturellement les déterminants de

l'émigration agissent également au niveau micro et macro ; mais nous avons privilégié l'analyse au niveau intermédiaire, c'est-à-dire, celui des ménages, car la décision de migrer est aussi influencée par l'environnement du ménage, voir familial.

Cette analyse a montré que les caractéristiques du ménage exercent une influence sur les départs des membres du ménage, même si dans l'ensemble cet effet nous semble assez faible par rapport à nos attentes. Il y a lieu cependant de nuancer cette conclusion car la nature des variables utilisées pour cette analyse mérite quelques observations. Une donnée importante qui est absente est la situation économique des ménages (production annuelle des ménages, les revenus annexes etc), qui est un des facteurs les plus déterminants dans l'explication des émigrations. Cette information a été saisie de manière indirecte par la connaissance de la soudure et l'apport extérieur au ménage. Ces deux indicateurs sont insuffisants pour caractériser les conditions économiques des ménages. Une meilleure prise en compte de cette dimension aurait certainement permis d'avoir une mesure plus exacte de l'effet réel des caractéristiques économiques du ménage.

La petite taille de l'échantillon est un facteur limitant de l'analyse, qui n'a pas souvent permis de répondre à toutes les interrogations. Des résultats non significatifs dans le modèle statistique peuvent être liés à la taille de l'échantillon, alors qu'en réalité la variable a un effet sur le phénomène. Mais les problèmes de ce type d'analyse c'est la difficulté de trouver de grandes enquêtes sur la situation économique et migratoire des ménages. Cette analyse reste exploratoire et a permis, malgré les contraintes de l'échantillon, de dégager quelques tendances sur les déterminants familiaux de l'émigration rurale au Burkina Faso.

BIBLIOGRAPHIE

- AMIN, S. 1974. "Introduction" in *Modern Migration in Western Africa*, Amin (Eds.), International African Institute, Oxford University Press, pp. 3-64.
- ANCEY, G. 1983. *Monnaie et structure d'exploitation en pays Mossi*.- Ouagadougou, Paris, ORSTOM, 240p.

- BLOCH F., BUISSON M. 1994. « La circulation des dons entre générations, ou comment reçoit-on ? » in *Génération et filiations*, ATTISAS-DONFUT C. et LAPIERRE N (sous la direction de), 335p.
- BOUTILLIER, J-L. 1975. "Données économiques concernant les migrations de la main d'œuvre voltaïque", in *Les migrations de travail Mossi: évolution récente et bilan des migrations de travail. Les migrants et la société Mossi* Copyright. Ministère du travail et de la Fonction Publique Haute-Volta, Fascicule 1 pp.147-203.
- BOUTILLIER J-L, QUESNEL, A., VAUGELADE J. 1977. "Système socio-économique Mossi et migrations", *Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines* vol. XIV, n°4, pp. 361-381.
- CERPOD – CILSS. 1995. *Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (MUAO) : Résultats préliminaires*, Bamako, 30 p.
- COULIBALY, S. 1986. "Colonialisme et migration en Haute Volta (1896-1946)", in GAUVREAU, D., GREGORY, J., KEMPENEERS, M. et PICHE, V. (Eds.), *Démographie et sous-développement dans le Tiers-Monde*, Université McGill University , pp. 73-110.
- COULIBALY, S. GREGORY, J.W. PICHE, V. 1980. *Les migrations voltaïques. Tome I: Importance et ambivalence de la migration voltaïque*, CRDI, CVRS, INSD, Ottawa, Ouagadougou, 144 p.
- COURGEAU, D., 1988. *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale - Migration interne, mobilités temporaires, navettes*, INED, Paris, 301 p.
- COURGEAU, D. 1997. "De l'intérêt des analyses multi-niveaux pour l'explication démographique", *Chaire Quetelet 1997*, Louvain La Neuve, Académia, l'Harmattan pp.93-116.
- COURGEAU, D., LELIEVRE, E. 2003. « Les motifs individuels et sociaux des migrations » in *Démographie : analyse et synthèse : IV les déterminants de la migration*, Cazelli Graziella, Vallin Jacques et Wunsch Guillaume (sous la direction de), Editions de l'INED, Paris, pp147-169.
- DA VANZO, J. 1981. "Microeconomic Approaches to Studying Migration Decisions", in DE JONG, G., and GARDNER, R.B. (éd), *Migration Decision Making: Multidisciplinary*

Approaches to Microlevel Studies in Developed and Developing Countries, pp. 90-129.

- DABIRE , B. 2001. *Analyse contextuelle de la migration au Burkina Faso: L'influence des caractéristiques communautaires et familiales sur les comportements migratoires au Plateau Central et au Sud-Ouest*, thèse de doctorat, Louvain la Neuve, 232p.
- DABIRE, B. 2003. « Permanence et changement des flux migratoires internes et internationales au Burkina : Quelles évolutions depuis 1960 ? » communication à la quatrième conférence africaine sur la population « Population et pauvreté en Afrique : relever les défis du XXIème siècle », 8-12 décembre 2003, Tunis
- DIOP, M. et DIOP, I.L. 1991. *Structure et évolution des familles en milieu urbain au Sénégal: le cas de la ville de Saint -Louis* , Etude de la population Africaine, n°6, pp.7-24.
- GREGORY, J.W. 1988. "Migration et urbanisation", in Tabutin, D. (éd.), *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, l'Harmattan, pp. 369-395.
- GUILMOTO, C.Z., SANDRON, F. 2000 "La dynamique interne des réseaux migratoires dans les pays en développement" in *Population* , vol.1 2000, pp. 105-132.
- GUILMOTO, C.Z., SANDRON, F. (1999) "Approche institutionnelle de la migration dans les pays en développement", in *Économie Rurale*, no252, pp.47-54.
- HARBISON, S. F. 1981. "Family Structure and Family Strategy in Migration Decision Making", in DE JONG, G., and GARDNER, R.B. (éd), *Migration Decision Making: Multidisciplinary Approches to Microlevel Studies in Developed and Developing Countries*, pp. 223-251.
- HARRIS, J. P., TODARO, M. 1970. "Migration Unemployment and Development: A study of Two Sector Analysis", *American Economic Review*, vol. 60, n°1, pp. 126-142.
- I.N.S.D. 1985, *Recensement général de la population, manuel de l'agent recenseur*, Ouagadougou, 20 p.

- I.N.S.D. 2000, *Analyse des données du recensement général de la population et de l'habitat de 1996*, Ministère de l'économie et des finances, Direction de la démographie, vol 2, 150p.
- JANIN P. 2003. « Soudure alimentaire et gestion sociétale des risques en zone sahélienne (Burkina Faso) », communication à la quatrième conférence africaine sur la population sur « Population et pauvreté en Afrique : relever les défis du XXIème siècle », 8-12 décembre, Tunis
- JEMAI, E. 1986. "Pour une approche matérialiste des problèmes de population et de développement en Afrique", in Jemai (éd.), *Population et développement en Afrique*, pp. 1-68.
- KINDA F. 2003. « Contrat entre générations et sécurité sociale locale en milieu rural burkinabé », communication à la conférence de Ouagadougou, 15-16 décembre 2003.
- KOHLER, J.-M. 1972. *Les migrations des Mossi de l'Ouest*, Paris, O.R.S.T.O.M., Travaux et documents, n°18, 106 p.
- LAHUEC, J.P. 1979. "Le peuplement et l'abandon de la vallée de la Volta blanche en pays Bissa", in *Mobilité du peuplement Bissa et Mossi*, Travaux et Documents de l' O.R.S.T.O.M. n°103, Paris, p.7-90.
- LAURENT, P.J. 1996. "Dynamiques matrimoniales chez les mossi - Burkina Faso: Pratiques de l'Eglise des Assemblées de Dieu, des aînés, des cadets et de l'Etat", in *Phénomènes informels et dynamiques culturelles en Afrique*, pp 78-97.
- LOCOH, T. 1988. "Structures familiales et changements sociaux", in Tabutin D.(éd.), *Populations et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, l'Harmattan, Paris, pp. 441-478.
- LASSONDE, L. 1980. "Les problématiques de migrations internationales de main-d'œuvre", *Greco*, n°1, pp. 2-32.
- LESSELINGUE, P. 1975. "Motivations de départ et opinions des migrants de travail", in *Enquêtes sur les mouvements de population à partir du pays Mossi (Haute-Volta) : les migrations internes*, tome II, fasc. 3, O.R.S.T.O.M., pp. 1-28

- MAHIEU F.R. 1997. « Face à la pauvreté : stratégies universelles et recompositions africaines » in *La famille africaine*, Ceped, Paris, pp37-55.
- MARCHAL J.Y, 1990. « En Afrique soudano-sahélienne :la course contre le temps » in Edlin, M et Milleville,P éd. *Le risque en agriculture*, paris ORSTOM, col A travers champs, p :225-267
- MARCOUX, R. 1990. "Structure démographique des ménages en milieu urbain africain: analyse des tendances, étude du cas malien et approches conceptuelles", in *Conférence sur le rôle des migrations dans le développement de l'Afrique: problèmes et politiques pour les années 90*, UEPA, Nairobi , Kenya, 24-28 Février 1990, pp. 199-213.
- MEILLASSOUX, C. 1975, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspéro, 251 p.
- MINCER, J. 1978. "Family Migration Decisions", *Journal of Political Economy*, vol. 86, n°5, pp. 749-773.
- PIASER, A. 1994. *Epistémologie de la méthode: voir et faire la sociologie autrement*, Paris Vrin, 316p.
- PILON, M. 1989. *Enquête socio-démographique chez les Moba-Gurma (Nord-Togo), vol. 2: Caractéristiques et évolution des ménages*, ORSTOM, Lomé, 125 p.
- PICHE, V., GRGORY, J.W, COULIBALY,S. 1980. "Vers une explication des courants migratoires voltaïques", *Labour, Capital and Society/Travail, Capital et société*, vol. 13, n°1, pp. 77-104.
- PICHE, V., GREGORY, J.W, DESROSIERES, D. 1981. "Migration et sous développement en Haute Volta : essai de typologie", *Cahier Québécois de Démographie*, vol. 10, n°1, pp. 87-120.
- POIRIER, J.; GUIELLA, G., 1994. « Dynamique du système de production, stratégie des ménages et fécondité: le cas du plateau central du Burkina Faso. » Communication présentée aux Vème journées démographiques de l'ORSTOM, Paris, 28-30 septembre 1994.

- POIRIER, J., PICHE, V, LE JEUNE G. DABIRE, B., WANE, R.B. , 2001. « Projet d'étude des stratégies de reproduction des populations sahéliennes à partir de l'enquête « Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso », *Cahiers Québécois de Démographie*, vol 30 n°2, pp289-309
- QUESNEL A, VIMARD, P. 1999. « Recomposition familiales et transformations agraires, une lecture des cas africains et mexicains » in *l'innovation en agriculture. Question de méthode et terrains d'observation* , (Chauveau Jp., Cornier Salem M.C et Mollard E (éds), collection A travers champs, ird, Paris, 1999, pp.319-341
- QUESNEL , A., VAUGELADE, J. 1975. "Les mouvements de population Mossi: démographie et migration", in *Les migrations de travail Mossi évolution récente et bilan actuel des migrations de travail: les migrants et la société Mossi*, fascicule 1,146 p.
- ROUSSEL, L. 1986 "Evolution récente de la structure des ménages dans quelques pays industriels" *Population*, vol.41, n°6, pp.913-934.
- SAINT-PIERRE, M.H., GREGORY, J.W, SIMMONS A.B. 1986. "Structure démographique des ménages et comportement migratoire en Haute-Volta", in GAUVREAU, D., GREGORY, J., KEMPENEERS, M. et PICHE, V. (Eds.), *Démographie et sous-développement dans le Tiers-Monde*, Université McGill University , n°21, pp. 111-141.
- SALA-DIANKADA, M. 1988. "Problèmes conceptuels et pratiques liés aux informations disponibles sur la structure des ménages en Afrique ainsi qu'à son analyse", in *Congrès Africain de la Population*, vol. 2, Dakar 1988, pp. 5.2.1-5.2.15.
- SAWADOGO, R.C. 1990. "La prise de décisions dans les migrations rurales: étude du statut du décideur dans les actes principaux du fait migratoire", in *Conférence sur le rôle des migrations dans le développement de l'Afrique: problèmes et politiques pour les années 90*, Communications spontanées - UEPA, pp. 79-97.
- SONGRÉ, A. 1972. "Réflexions sur l'émigration voltaïque après le séminaire sur les migrations modernes en Afrique occidentale" in *Notes et Documents Voltaïques*, vol.V, pp57-65.

- STARK, O., LAURY, J. 1988. "Individual Migration as a Family Strategy: Young Women in the Philippines", *Population Studies*, vol. 42, n°3, pp. 473-486.
- TERMOTE, M. 1969. *Migration et équilibre économique spatial*, UCL, 256 p.
- TERMOTE, M. 2003. « Les déterminants économiques de la migration » in *Démographie : analyse et synthèse. IV les déterminants de la migration*, Cazelli Graziella, Vallin Jacques et Wunsch Guillaume (sous la direction de), Editions de l'INED, pp82-100
- TODARO, M.P. 1976. *Internal Migration in Developing Countries: A Review of Theory, Evidence. Methodology and Research Priorities*, Geneva, Switzerland: International Labor Office, Geneva, 106 p.
- UERD, 2002. Enquête sur les migrations, l'insertion urbaine et l'environnement au Burkina Faso. Atelier de Ouagadougou. 19, 20, 21 juin 2002, 42p
- VIMARD, P. 1991. "Migration et dynamique familiale éthique du lien social ou logique de fragmentation?", in *Migration, changements sociaux et développement*, troisième journée démographique, éditions de l'ORSTOM, Paris, pp. 203-213.
- VUARIN R, 2000, Un système africain de protection sociales au temps de la mondialisation ou « venez m'aider à tuer mon lion.. », Paris, l'Harmattan, 252p
- WONNACOTT, T.H et WONNACOTT R.J. 1995. Statistique. Économie, Gestion, Sciences, Médecine, 4^{ème} édition, Paris, 921p.
- ZLOTNIK, H. 2003 « Théories sur les migrations internationales » in *Démographie : analyse et synthèse. IV les déterminants de la migration*, Cazelli Graziella, Vallin Jacques et Wunsch Guillaume (sous la direction de), Editions de l'INED, pp55-82.